



Robinson Sheppard Shapiro

S.E.N.C.R.L. • L.L.P.

Avocats • Lawyers

Par courriel

Sous toutes réserves

Le 16 juin 2015

Me Simon Tremblay, LL. M.

Procureur en chef adjoint

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI ET LA GESTION

DES CONTRATS PUBLICS DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

600, rue Fullum

Sous-sol – secteur 0570

Montréal (Québec) H2K 3L6

OBJET : Préavis à l'égard de Monsieur Cosmo Maciocia

N./dossier : 32352-001-0

Cher confrère,

Monsieur Cosmo Maciocia m'a demandé de répondre à votre lettre du 3 juin 2015 transmettant copie d'une Déclaration assermentée de Pierre Santamaria du 26 mars 2015.

Cette Déclaration solennelle répondrait à un Préavis du 2 mars 2015 que la Commission aurait fait parvenir à Monsieur Pierre Santamaria. Monsieur Maciocia, bien entendu, n'a pas accès à ce Préavis, mais selon le paragraphe 2 de l'affidavit, la Commission reprocherait à Monsieur Santamaria « d'avoir participé, vers la fin de l'année 2005 et/ou au début de l'année 2006, à une rencontre avec le maire Cosmo Maciocia, où assistaient les ingénieurs Rosaire Sauriol et Michel Lalonde, au cours de laquelle des informations privilégiées sur les projets à venir leur ont été transmises afin de favoriser les firmes Dessau et Groupe Séguin ».



-2-

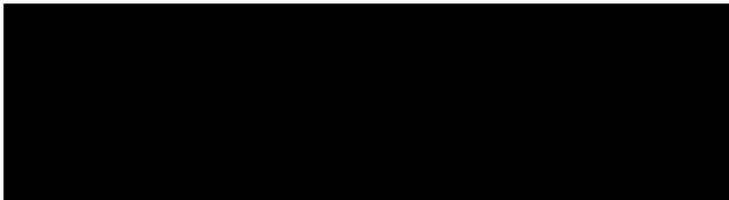
Monsieur Maciocia nie catégoriquement avoir en aucun moment participé, ou assisté, à « des discussions ou des échanges au cours desquels des informations privilégiées sur les projets à venir (auraient) été transmises à messieurs Sauriol et Lalonde afin de favoriser les firmes Dessau et Groupe Séguin ».

D'ailleurs, Monsieur Santamaria, dans son affidavit, déclare solennellement qu'en aucun moment en sa présence il y aurait eu une telle transmission d'informations privilégiées sur les projets à venir à Messieurs Sauriol et Lalonde.

Bien à vous,

ROBINSON SHEPPARD SHAPIRO

S.E.N.C.R.L. • L.L.P.



~~Claude-Armand Sheppard, Ad. E.~~
CAS/cd

c.c. Monsieur Cosmo Maciocia